

POLITIQUE D'ÉVALUATION

PRÉAMBULE¹

L'évaluation dans le cadre du Programme d'Éducation Intermédiaire (PEI) exige des enseignants qu'ils évaluent les objectifs spécifiques prescrits pour chaque groupe de matières² à l'aide des critères d'évaluation établis pour chacun de ces groupes, et ce, à chaque année du programme. Afin de permettre aux élèves d'atteindre les niveaux les plus élevés, les enseignants du PEI doivent élaborer des tâches rigoureuses faisant appel à toute une gamme de stratégies d'évaluation.

Les enseignants prennent des décisions par rapport aux accomplissements des élèves. Pour cela, ils font appel à leur jugement professionnel et sont guidés par des critères imposés qui sont publiés, précis et connus des élèves et qui garantissent la transparence du système d'évaluation. Afin d'évaluer toute une série de tâches différentes (qui représentent de véritables accomplissements relevant de la compréhension), les enseignants utilisent des descripteurs leur permettant d'identifier le niveau des élèves par rapport à des critères d'évaluation établis. Pour ce faire, ils travaillent en équipe afin de définir des normes communes qui leur permettent d'évaluer chaque accomplissement dans sa globalité.

MISSION DE L'ÉTABLISSEMENT³

L'École secondaire Kénogami vise la réussite de l'ensemble de ses élèves, tout en considérant qu'elle s'exprime différemment d'une personne à l'autre. Ainsi, la mission est d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves.

Le programme PEI, par l'entremise de l'Organisation du Baccalauréat International (IB), a pour but de former des personnes sensibles à la réalité internationale, conscientes des liens qui unissent entre eux les humains, soucieuses de la responsabilité de chacun envers sa planète et désireuses de contribuer à l'édification d'un monde meilleur et plus paisible.

VISION DE L'ÉTABLISSEMENT

L'évaluation au sein du PEI vise à⁴ :

1. ORGANISATION DU BACCALaurÉAT INTERNATIONAL. *Le programme d'éducation intermédiaire : des principes à la pratique*, Cardiff, 2014 mis à jour 2017, p.88.
2. ANNEXE I. *Objectifs spécifiques des groupes de matières du PEI*, p.9 à 13.
3. ÉCOLE SECONDAIRE KÉNOGAMI. *Projet éducatif*, Jonquière, 2019 p.7.
4. ORGANISATION DU BACCALaurÉAT INTERNATIONAL. *Op cit.*, p. 88.

- Soutenir et encourager l'apprentissage des élèves en fournissant un retour d'information sur le processus d'apprentissage ;
- Orienter, renforcer et améliorer le processus d'enseignement ;
- Fournir aux élèves des occasions de montrer qu'ils sont capables de transposer leurs compétences d'une discipline à l'autre, par exemple dans le cadre de l'évaluation du projet personnel et des unités interdisciplinaires ;
- Promouvoir des attitudes positives à l'égard de l'apprentissage ;
- Encourager les élèves à acquérir une compréhension approfondie du contenu notionnel en les aidant à effectuer des recherches dans des contextes réels ;
- Promouvoir le développement des compétences de pensée critique et créative ;
- Refléter la sensibilité internationale du programme en offrant la possibilité d'utiliser différents contextes culturels et linguistiques pour mettre en place les évaluations ;
- Soutenir la nature globale du programme en intégrant dans son modèle des principes qui tiennent compte du développement de l'élève dans sa globalité.

VALEURS DE L'ÉTABLISSEMENT⁵

L'établissement scolaire offre un enseignement et des services d'aide à l'élève basés sur la bienveillance, le respect, l'écoute et la confiance de l'ensemble des élèves de notre école.

À l'École secondaire Kénoami, ces valeurs se manifestent sous les formes suivantes :

Bienveillance

Accepter les gens avec leurs différences, dans la courtoisie, tout en étant attentif envers eux.

Respect

S'exprimer et agir avec considération envers les autres et envers les lieux.

Écoute

Être disponible, prendre le temps et prêter une oreille attentive avec ouverture.

Confiance

Croire aux capacités de chacun pour bâtir la confiance.

CONTEXTE DE L'ÉCOLE SECONDAIRE KÉNOGAMI⁶

L'École secondaire Kénoami est une institution d'enseignement secondaire publique qui se démarque par l'excellence de ses programmes et, notamment, par le taux de réussite de ses élèves.

5. ÉCOLE SECONDAIRE KÉNOGAMI. *Op cit.*, p.7.

6. *Ibid.*, p.6.

La structure organisationnelle de l'école permet à plus de 700 élèves provenant principalement du secteur Kénogami, d'évoluer dans un milieu de vie stimulant, enrichissant, sain et sécuritaire.

Partiellement reconstruite en juin 2009, l'école dispose de classes toutes munies de TNI, de deux gymnases, d'une piscine, d'une salle d'entraînement, d'une bibliothèque, d'une cafétéria et d'une salle multisensorielle.

Comme l'élève est au cœur de nos actions éducatives, chaque jeune se voit bénéficier d'un enseignement de qualité faisant place à une pédagogie numérique et différenciée en fonction des caractéristiques des élèves. Les programmes favorisent des apprentissages où l'ensemble des matières sont explorées dans le but de développer les compétences, d'enrichir les connaissances et les intérêts de chacun.

L'établissement accueille une clientèle constituée d'élèves du secteur régulier, du programme PEI et du secteur des élèves handicapés en difficultés d'apprentissage et d'adaptation (EHDA).

En collaboration avec ses partenaires du milieu communautaire, socioéconomique et culturel, notre école poursuit son engagement d'offrir aux jeunes une formation de base globale, de rigueur intellectuelle et d'engagement social.

FONDEMENTS DE LA POLITIQUE

La politique d'évaluation de l'École secondaire Kénogami s'appuie sur des lois, des règlements et autres publications :

- Le programme de formation de l'école québécoise (PFEQ);
- Le Régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire;
- La loi sur l'instruction publique du Québec (LIP);
- La politique d'évaluation des apprentissages du Ministère de l'Enseignement et de l'Éducation Supérieure du Québec (MEES);
- Le projet éducatif de l'établissement;
- Le document normes et modalités de l'évaluation des apprentissages de l'établissement;
- Les politiques d'admission, d'éducation inclusive, d'intégrité intellectuelle et linguistique de l'École secondaire Kénogami;
- La documentation publiée par l'organisation du baccalauréat international.

PRINCIPES D'ÉVALUATION⁷

La démarche d'évaluation « critériée » incarne une philosophie en matière d'évaluation qui n'est ni normative (où les élèves sont comparés les uns aux autres et à des attentes

7. ORGANISATION DU BACCALAURÉAT INTERNATIONAL. *Op cit.*, p.89 à 106.

ordonnées et figées) ni conditionnée (où les élèves doivent maîtriser tous les aspects d'un critère à un niveau inférieur avant de pouvoir prétendre à satisfaire ce critère au niveau suivant).

Caractéristiques majeures de l'évaluation du PEI

- La distinction entre l'évaluation interne sommative et le processus d'évaluation formative qui prépare les élèves pour l'évaluation sommative ;
- L'importance accordée au fait de refléter de la manière la plus juste possible les accomplissements des élèves, au lieu de faire la moyenne des niveaux obtenus sur une période donnée de manière mécanique et sans faire preuve d'esprit critique ;
- L'évaluation de la compréhension des élèves à la fin du cours, qui tient compte du cours dans son ensemble et non de composantes isolées dudit cours.

Niveaux

Chaque critère est composé de différents niveaux (valeurs numériques) qui sont présentés sous forme de bandes de notation, chacune comportant des énoncés génériques et qualitatifs appelés « descripteurs de niveaux ». Les niveaux 1 et 2 figurent dans la première bande de notation, les niveaux 3 et 4 dans la deuxième bande, et ainsi de suite. Le niveau 0 est attribué à un travail dont la description ne correspond pas aux descripteurs de la bande de notation des niveaux 1 et 2. Tous les groupes de matières du PEI comportent quatre critères d'évaluation répartis en quatre bandes, chacune représentant deux niveaux. Les critères d'évaluation du PEI ont tous la même pondération.

Les descripteurs de niveaux de chaque bande décrivent les différents niveaux que les élèves peuvent atteindre dans les aspects de chaque objectif. Aux plus bas niveaux, l'élève n'accomplit les aspects qu'au minimum. Plus les valeurs numériques des niveaux augmentent, plus les descripteurs de niveaux correspondent à des niveaux élevés dans chacun des aspects.⁸

Mots consignes⁹

Les mots-consignes sont intégrés aux objectifs spécifiques et aux critères d'évaluation de chaque groupe de matières du PEI. L'utilisation des mots-consignes permet aux élèves de comprendre et de savoir ce qu'il convient de faire, face, par exemple, aux consignes suivantes : « décrire » par opposition à « discuter » ; ou « inférer » par opposition à « expliquer ».

Les enseignants utilisent des mots-consignes lorsqu'ils donnent des instructions, posent des questions aux élèves, proposent des problèmes et suscitent des réactions de la part de la classe. Les élèves doivent comprendre les mots-consignes figurant dans les instructions d'enseignement, les questions et les problèmes qui leur sont présentés, et être capables de réagir correctement face à ces termes.

Disposer d'une définition uniforme d'un mot-consigne permet aux élèves de bien appréhender leur signification et leur application dans les différentes disciplines. Une telle

8. ANNEXE II. *Exemple de niveaux des descripteurs des critères d'évaluation du PEI*, p. 14.

9. ANNEXE III. *Liste des mots consignes du PEI*, p.15-16.

précision dans la terminologie revêt une importance particulière pour les élèves qui présentent des besoins éducationnels.¹⁰

Normalisation interne

Lorsque plusieurs enseignants sont impliqués dans l'enseignement d'un même groupe de matières, le processus de normalisation doit impérativement avoir lieu avant l'attribution des niveaux finaux. Dans le cadre de ce processus, les enseignants doivent se concerter afin de s'assurer qu'ils comprennent et appliquent les critères et les niveaux de la même façon. Ce processus permet aux enseignants d'augmenter la fiabilité de leurs jugements.

Une normalisation effectuée tout au long de l'année scolaire favorise la cohérence et permet d'aboutir à une compréhension commune de l'accomplissement des élèves par rapport aux objectifs spécifiques du PEI.

Attribution des niveaux

Au terme d'une période d'apprentissage, les enseignants doivent porter des jugements sur les niveaux atteints par leurs élèves dans chacun des critères du groupe de matières. Pour déterminer ces niveaux, les enseignants doivent rassembler suffisamment de preuves de l'accomplissement des élèves à partir de tout un éventail d'activités d'apprentissage et d'évaluations. Ils doivent veiller à ce que ces preuves proviennent des accomplissements réalisés par les élèves tout au long des unités enseignées.

Transmission des résultats

Au cours des cinq années du programme, l'établissements dispensant le PEI sont tenus de transmettre aux parents les résultats des élèves pour chaque groupe de matières. Ce bulletin¹¹ permet de communiquer les niveaux atteints par les élèves dans chaque critère d'évaluation. Cette pratique fournit aux élèves et à leurs parents des informations sur l'investissement de l'élève par rapport aux objectifs spécifiques de chaque groupe de matières.

Arrimage des objectifs de l'IB et compétences du MEES

Les enseignants sont encouragés à aligner les modalités d'évaluation du MEES sur le modèle d'évaluation du PEI. Pour ce faire, ils commencent par déterminer les notes du PEI pour ensuite les convertir en pourcentage selon une grille de conversion commune pour toute les matières¹². Cependant, il n'est pas acceptable de déterminer les notes du PEI à partir de notes déterminées pour un autre système.

Descripteurs de notes finales du PEI

Les enseignants doivent additionner les niveaux finaux obtenus par un élève dans tous les critères du groupe de matières afin d'obtenir le total des niveaux par critère¹³ pour cet élève.

10. ÉCOLE SECONDAIRE KÉNOGAMI. *Politique d'éducation inclusive*, Jonquière, 2020, p.3.

11. ANNEXE IV. *Modèle de bulletin critérié*, p.17-18.

12. ANNEXE V. *Grille de conversion des résultats d'évaluation critériée en pourcentages*, p.19.

13. ANNEXE VI. *Descripteurs de notes finales du PEI*, p.20.

Définition de mauvaise conduite

Les mesures prises en cas de mauvaise conduite des élèves lors des évaluations mèneront à des conséquences qui sont décrites dans la politique d'intégrité intellectuelle¹⁴.

RÔLES ET RESPONSABILITÉS

Direction

- Assurer la mise en place des infrastructures favorisant la valorisation de l'évaluation du PEI;
- Assurer le suivi des mesures facilitantes;
- Assurer l'identification des priorités et l'attribution de ressources;
- S'assurer que les ressources sont adéquates et suffisantes pour favoriser la mise en œuvre de l'évaluation du PEI;
- Prévoir des ajustements en fonction des résultats d'évaluation;
- Évaluer les besoins et prévoir le perfectionnement pour les enseignants;
- Produire une communication de l'évaluation aux parents;
- Offrir les ressources nécessaires aux élèves en difficulté ou présentant des besoins particuliers¹⁵;
- Assurer la mise en place de moyens adéquats pour transmettre les résultats de l'évaluation aux parents et à l'IB.

Coordonnateur¹⁶

- Assure la continuité de la direction pédagogique;
- Créer et réviser le plan d'action de l'établissement;
- Réviser la documentation et assurer le développement du programme d'étude dans l'établissement;
- Assurer l'orientation et la formation des nouveaux enseignants;
- Évaluer les besoins en matière de perfectionnement professionnel;
- Aménager des plages horaires dédiées aux rencontres de normalisation;
- Assurer l'accompagnement des enseignants pour la mise en œuvre de pratiques favorisant une bonne compréhension de l'évaluation au PEI.

Enseignants

- Veiller à ce que les évaluations fassent partie intégrante du processus d'apprentissage ;
- S'assurer que l'évaluation correspond aux objectifs spécifiques des groupes de matières ;
- Recueillir des informations qui s'inscrivent dans différentes perspectives en utilisant un éventail de tâches adaptées aux besoins de la matière et à la nature des connaissances, compétences et compréhensions qui font l'objet de l'évaluation ;

14. ÉCOLE SECONDAIRE KÉNOGAMI. *Politique d'intégrité intellectuelle*, Jonquière, 2020 p.3.

15. *Id.*, *Politique d'éducation inclusive*, Jonquière, 2020 p.4 à 6.

16. ORGANISATION DU BACCALAURÉAT INTERNATIONAL. *Le programme d'éducation intermédiaire : des principes à la pratique*, Cardiff, 2017, p. 36.

- S’assurer que les évaluations soient adaptées au groupe d’âge concerné et reflète le développement des élèves au sein de la matière ;
- S’assurer que les évaluations apportent des preuves de la compréhension des élèves par le biais de véritables accomplissements relevant de la compréhension (et non simplement le rappel de connaissances factuelles)¹⁷;
- S’appropriier et comprendre les éléments généraux du programme ainsi que les éléments spécifiques des groupes de matières;
- S’assurer de la compréhension des élèves des mots consignes de l’IB¹⁸;
- Participer à la normalisation de l’évaluation des groupes de matières;
- Participer à des réflexions concernant les unités du PEI et leur planification;
- Participer à des activités de perfectionnement;
- Prendre les mesures adéquates afin de favoriser la réussite du plus grand nombre d’élèves;
- S’assurer que les élèves connaissent et comprennent les éléments de mauvaise conduite en matière d’évaluation et de leurs conséquences¹⁹.

Parents ou tuteurs légaux

- Prendre connaissance de la politique et de la documentation en lien avec l’enseignement, l’apprentissage et l’évaluation;
- Discuter avec leur enfant des règles et des responsabilités lui incombant;
- Assurer un suivi de l’apprentissage de leur enfant et de ses résultats d’évaluation;
- Faire part de toute condition pouvant interférer avec l’évaluation de leur jeune à la direction de l’établissement;
- Tenir l’établissement informé de tout changement de cette ou de ces conditions²⁰.

Élèves

- S’impliquer activement dans les activités d’apprentissage;
- S’assurer de leur propre compréhension des contenus enseignés;
- Poser des questions sur les contenus enseignés nécessitant des éclaircissements;
- Participer aux récupérations lorsque cela s’avère nécessaire;
- Faire les devoirs et les travaux demandés par les enseignants et les remettent à temps;
- Se préparer adéquatement pour les évaluations;
- Respecter les règles en matière d’intégrité intellectuelle²¹.

LE PROTECTEUR DE L’ÉLÈVE

Le protecteur de l’élève intervient lorsqu’un plaignant n’est pas satisfait de l’examen de la plainte ou du résultat de cet examen par le Centre de Services Scolaire De La Jonquière.

17. *Ibid.*, p.88.

18. ANNEXE III. *Liste des mots consignes du PEI*, p.15-16.

19. ÉCOLE SECONDAIRE KÉNOGAMI. *Politique d’intégrité intellectuelle*, Jonquière, 2020, p.3.

20. *Id.*, *Politique d’éducation inclusive*, Jonquière, 2020, p.5-6.

21. *Id.*, *Politique d’intégrité intellectuelle*, Jonquière 2020, p.3 et 7.

Le protecteur de l'élève relève du conseil d'administration du Centre de services scolaire De La Jonquière. Il est indépendant, impartial et doit préserver la confidentialité de toutes les informations auxquelles il a accès dans le cadre de ses fonctions. Le responsable du cheminement des plaintes du centre de services scolaire pourra porter assistance pour la formulation d'une plainte ou pour toute autre démarche s'y rapportant.

PROCESSUS DE RÉVISION ET DE DIFFUSION DE LA POLITIQUE

Processus de révision

Cette politique est révisée par le coordonnateur et la direction pédagogique. Elle est ensuite soumise à l'approbation du personnel par l'entremise de la table de gestion participative qui pourra suggérer des modifications.

Elle est également présentée au conseil d'établissement de l'établissement qui pourra également proposer des modifications.

Diffusion de la politique

La version finale de la politique est présentée à l'ensemble des parents lors des rencontres de début d'année. Elle est aussi disponible sur le site web de l'école.

La politique est également présentée à l'ensemble du personnel de l'école lors des réunions générales.

Dans la cadre des rencontres de planification elle sert de cadre pour l'enseignement des matières et l'orientation des différents projets.

Date de la dernière révision

Avril 2021

ANNEXE I

Objectifs spécifiques des groupes de matières du PEI

Acquisition des langues (anglais et espagnol)²²

<u>Objectif A : Compréhension orale</u> <ul style="list-style-type: none">i. Démontrer sa compréhension des informations explicites et implicites énoncées à l'oral dans des textes multimodaux;ii. Démontrer sa compréhension des conventions;iii. Démontrer sa compréhension des relations entre les différentes composantes du texte multimodal.
<u>Objectif B : Compréhension écrite</u> <ul style="list-style-type: none">i. Démontrer sa compréhension des informations explicites et implicites énoncées à l'écrit dans des textes multimodaux;ii. Démontrer sa compréhension des conventions;iii. Démontrer sa compréhension des relations entre les différentes composantes du texte multimodal.
<u>Objectif C : Expression orale</u> <ul style="list-style-type: none">i. Utiliser la langue orale pour communiquer et interagir avec les autres;ii. Démontrer sa capacité à s'exprimer à l'oral avec précision et aisance;iii. Communiquer de manière claire et efficace.
<u>Objectif D : Expression écrite</u> <ul style="list-style-type: none">i. Utiliser la langue écrite pour communiquer avec les autres;ii. Démontrer une utilisation correcte des conventions linguistiques;iii. Organiser les informations à l'écrit;iv. Communiquer les informations en tenant compte du destinataire et du but.

Arts (art visuels et musique)²³

<u>Objectif A : Connaissances et compréhension</u> <ul style="list-style-type: none">i. Démontrer des connaissances et une compréhension de la discipline artistique étudiée, notamment des concepts et des processus associés, ainsi que leur capacité à utiliser la terminologie propre à la matière;ii. Démontrer une compréhension du rôle de la discipline artistique dans son contexte original ou dans d'autres contextes;iii. Utiliser les connaissances acquises pour orienter les décisions artistiques dans le processus de création artistique de manière réfléchie.
<u>Objectif B : Développement des compétences</u> <ul style="list-style-type: none">i. Démontrer l'acquisition et le développement des compétences et des techniques associées à la discipline artistique étudiée;ii. Démontrer l'application des compétences et des techniques afin de créer, de réaliser et/ou de présenter un travail artistique.
<u>Objectif C : Pensée créative</u> <ul style="list-style-type: none">i. Développer une intention artistique réalisable, claire, imaginative et cohérente;ii. Démontrer l'adoption d'un éventail de comportements faisant appel à la pensée créative de manière approfondie;iii. Démontrer l'exploration d'idées ayant permis de façonner l'intention artistique jusqu'au stade de la réalisation.
<u>Objectif D : Réaction</u> <ul style="list-style-type: none">i. Construire du sens et de transposer ce qu'ils ont appris à de nouveaux contextes;ii. Créer une réponse artistique visant à refléter ou à influencer le monde qui les entoure;iii. Critiquer leur propre travail et celui de tiers.

22. ORGANISATION DU BACCALAURÉAT INTERNATIONAL. *Guide d'acquisition des langues*, Cardiff, 2020, p. 10-11.

23. *Id.*, *Guide d'arts*, Cardiff, 2014 mis à jour 2020, p. 10-11.

Design²⁴

Objectif A : Recherche et analyse	
i.	Expliquer et de justifier le besoin d'apporter une solution à un problème pour un client ou un public cible spécifique;
ii.	Identifier et de hiérarchiser les recherches primaires et secondaires nécessaires au développement d'une solution au problème;
iii.	Analyser une gamme de produits existants servant d'inspiration pour trouver une solution au problème;
iv.	Développer un énoncé de projet détaillé qui récapitule l'analyse des recherches pertinentes qu'ils ont menées.
Objectif B : Développement des idées	
i.	Développer un cahier des charges énonçant clairement les critères de réussite établis pour la conception d'une solution;
ii.	Développer un éventail d'idées de conception réalisables pouvant être correctement interprétées par d'autres personnes;
iii.	Présenter la conception retenue et de justifier leur choix;
iv.	Développer des dessins ou des schémas de planification précis et détaillés et de résumer les modalités requises pour la création de la solution retenue.
Objectif C : Création de la solution	
i.	Construire un plan logique décrivant une utilisation efficace du temps et des ressources, qui donne suffisamment d'informations aux autres élèves pour qu'ils puissent suivre ce plan et créer la solution;
ii.	Démontrer des compétences techniques excellentes lors de la réalisation de la solution;
iii.	Suivre le plan afin de créer la solution, qui fonctionne comme prévu;
iv.	Justifier pleinement les changements apportés à la conception retenue et au plan lors de la réalisation de la solution.
Objectif D : Évaluation	
i.	Élaborer des méthodes d'essai détaillées et pertinentes qui génèrent des données afin de mesurer l'efficacité de la solution;
ii.	Évaluer de manière critique dans quelle mesure la solution est une réussite par rapport au cahier des charges;
iii.	Expliquer en quoi la solution pourrait être améliorée;
iv.	Expliquer les effets de la solution sur le client ou le public cible.

Éducation physique et à la santé²⁵

Objectif A : Connaissances et compréhension	
i.	Expliquer des connaissances factuelles, procédurales et conceptuelles relatives à l'éducation physique et à la santé;
ii.	Appliquer des connaissances relatives à l'éducation physique et à la santé pour analyser des questions et résoudre des problèmes tirés de situations aussi bien familières que nouvelles;
iii.	Appliquer la terminologie spécifique à l'activité physique et à la santé de manière efficace afin de transmettre leur compréhension.
Objectif B : Planification de la performance	
i.	Développer des buts qui enrichissent la performance;
ii.	Élaborer, d'expliquer et de justifier un plan visant à améliorer les performances physiques et la santé.
Objectif C : Application et exécution	
i.	Démontrer et d'appliquer un éventail de compétences et de techniques de manière efficace;
ii.	Démontrer et d'appliquer un éventail de stratégies et de concepts de mouvements de manière efficace;
iii.	Analyser et d'appliquer des informations pour exécuter leur activité de manière efficace.
Objectif D : Réflexion et amélioration de la performance	
i.	Expliquer et de démontrer des stratégies qui enrichissent leurs compétences interpersonnelles;
ii.	Analyser et d'évaluer l'efficacité d'un plan en fonction du résultat;
iii.	Analyser et d'évaluer la performance.

24. *Id.*, *Guide de design*, Cardiff, 2014 mis à jour 2020, p. 9-10.

25. *Id.*, *Guide d'éducation physique et à la santé*, Cardiff, 2014 mis à jour 2017, p. 8-9.

Enseignement et apprentissage interdisciplinaires²⁶

<u>Objectif A : Évaluation</u> <ul style="list-style-type: none">• Analyser des connaissances disciplinaires;• Évaluer des perspectives interdisciplinaires.
<u>Objectif B : Synthèse</u> <ul style="list-style-type: none">• Créer un produit qui communique une compréhension interdisciplinaire réfléchie;• Justifier la manière dont leur produit communique une compréhension interdisciplinaire.
<u>Objectif C : Réflexion</u> <ul style="list-style-type: none">• Discuter le développement de leur propre apprentissage interdisciplinaire;• Discuter la manière dont la nouvelle compréhension interdisciplinaire permet d'entreprendre une action.

Individus et sociétés (sciences humaines)²⁷

<u>Objectif A : Connaissances et compréhension</u> <ol style="list-style-type: none">i. Utiliser la terminologie en contexte;ii. Démontrer une connaissance et une compréhension du contenu et des concepts spécifiques à la matière par le biais de descriptions, d'explications et d'exemples.
<u>Objectif B : Recherche</u> <ol style="list-style-type: none">i. Formuler une question de recherche claire et précise, et de justifier sa pertinence;ii. Formuler et de suivre un plan d'action pour rechercher la question choisie;iii. Utiliser des méthodes de recherche pour recueillir et consigner des informations pertinentes;iv. Évaluer le processus et les résultats de la recherche.
<u>Objectif C : Communication</u> <ol style="list-style-type: none">i. Communiquer les informations et les idées dans un style adapté au public et à l'objectif visés;ii. Structurer les informations et les idées d'une façon adaptée au format choisi;iii. Documenter les sources d'information en utilisant une convention reconnue.
<u>Objectif D : Pensée critique</u> <ol style="list-style-type: none">i. Discuter les concepts, les problèmes, les modèles, les représentations visuelles et les théories;ii. Synthétiser les informations pour développer des arguments valables;iii. Analyser et d'évaluer un éventail de sources ou de données du point de vue de leur origine et de leur finalité, en examinant leur valeur et leurs limites;iv. Interpréter différentes perspectives et leurs implications

Langue et littérature (français)²⁸

<u>Objectif A : Analyse</u> <ol style="list-style-type: none">i. Analyser le contenu, le contexte, la langue, la structure, la technique et le style de chaque texte, et la relation entre les textes;ii. Analyser les effets des choix de l'auteur sur son public;iii. Justifier leurs opinions et leurs idées à l'aide d'exemples, d'explications et de la terminologie appropriée;iv. Évaluer les similarités et les différences en associant des caractéristiques dans et entre les genres et les textes.
<u>Objectif B : Organisation</u> <ol style="list-style-type: none">i. Employer des structures permettant d'organiser le contenu et convenant au contexte et à l'intention;ii. Organiser leurs opinions et leurs idées avec constance, cohérence et logique;iii. Utiliser les outils de présentation des références et de mise en forme pour parvenir à un style de présentation adapté au contexte et à l'intention.
<u>Objectif C : Production de texte</u>

26. *Id.*, *Enseignement et apprentissage interdisciplinaires dans le cadre du PEI Cardiff*, 2021, p.48 à 50.

27. *Id.*, *Guide individus et sociétés*, Cardiff, 2014 mis à jour 2019, p.8-9.

28. *Id.*, *Guide de langue et littérature*, Cardiff, 2014 mis à jour 2017, p.7-8.

<ul style="list-style-type: none"> i. Produire des textes qui démontrent leur perspicacité, leur imagination et leur sensibilité tout en explorant et en procédant à une réflexion critique sur les nouvelles perspectives et idées générées par leur investissement personnel dans le processus de création; ii. Faire des choix stylistiques en matière de procédés linguistiques, littéraires et visuels, tout en démontrant une conscience des effets produits sur le public; iii. Choisir des détails et des exemples pertinents pour développer leurs idées.
<u>Objectif D : Utilisation de la langue</u> <ul style="list-style-type: none"> i. Utiliser un vocabulaire, des tournures de phrases et des formes d'expression appropriés et variés; ii. S'exprimer à l'oral et à l'écrit en adoptant un registre et un style convenant au contexte et à l'intention; iii. Utiliser une grammaire, une syntaxe et une ponctuation correctes; iv. Utiliser une orthographe (pour les langues qui emploient un alphabet), une écriture (pour celles qui emploient des caractères) et une prononciation correctes; v. Utiliser des techniques de communication non verbale appropriées.

Mathématiques²⁹

<u>Objectif A : Connaissance et compréhension</u> <ul style="list-style-type: none"> i. Sélectionner les mathématiques appropriées lors de la résolution de problèmes dans des situations familières et non familières; ii. Appliquer avec succès les mathématiques sélectionnées lors de la résolution de problèmes; iii. Résoudre des problèmes correctement dans divers contextes.
<u>Objectif B : Recherche de modèles</u> <ul style="list-style-type: none"> i. Sélectionner et d'appliquer des techniques mathématiques de résolution de problèmes pour découvrir des modèles complexes; ii. Décrire des modèles comme des règles générales cohérentes avec les résultats obtenus; iii. Prouver, ou de vérifier et de justifier, des règles générales.
<u>Objectif C : Communication</u> <ul style="list-style-type: none"> i. Utiliser le langage mathématique approprié (notation, symboles et terminologie) pour fournir des explications orales et écrites; ii. Utiliser les formes appropriées de représentation mathématique pour présenter les informations; iii. Passer d'une forme de représentation mathématique à une autre; iv. Communiquer un raisonnement mathématique complet, cohérent et concis; v. Organiser les informations à l'aide d'une structure logique
<u>Objectif D : Application des mathématiques dans des contextes de la vie réelle</u> <ul style="list-style-type: none"> i. Identifier les éléments pertinents dans des situations authentiques de la vie réelle; ii. Sélectionner les stratégies mathématiques appropriées lors de la résolution de situations authentiques de la vie réelle; iii. Appliquer avec succès les stratégies mathématiques sélectionnées afin de parvenir à une solution; iv. Justifier le degré de précision d'une solution; v. Justifier si une solution a un sens dans le contexte de la situation authentique de la vie réelle.

Projets personnel³⁰

<u>Objectif A : Planification</u> <ul style="list-style-type: none"> i. Indiquer un objectif d'apprentissage pour le projet et expliquer comment un centre d'intérêt personnel a mené à cet objectif; ii. Indiquer le produit visé et élaborer des critères de réussite appropriés pour le produit; iii. Présenter un plan clair et détaillé pour réaliser le produit et satisfaire aux critères de réussite qui lui sont associés.
<u>Objectif B : Application des connaissances</u> <ul style="list-style-type: none"> i. Expliquer comment ils ont appliqué la ou les compétences spécifiques aux approches de l'apprentissage pour atteindre leur objectif d'apprentissage; ii. Expliquer comment ils ont appliqué la ou les compétences spécifiques aux approches de l'apprentissage pour réaliser leur produit.
<u>Objectif C : Réflexion</u> <ul style="list-style-type: none"> i. Expliquer les effets du projet sur eux-mêmes ou sur leur apprentissage;

29. *Id.*, *Guide de mathématiques*, Cardiff, 2020, p.8-9.

30. *Id.*, *Guide des projets*, Cardiff, 2021, p.33 à 35.

- ii. Évaluer le produit en fonction des critères de réussite.

Sciences³¹

Objectif A : Connaissance et compréhension

- i. Expliquer des connaissances scientifiques;
- ii. Appliquer des connaissances et une compréhension scientifiques pour résoudre des problèmes tirés de situations aussi bien familières que nouvelles;
- iii. Analyser et d'évaluer des informations afin de formuler des jugements scientifiquement étayés.

Objectif B : Recherche et élaboration

- i. Expliquer un problème ou une question qui sera vérifié(e) par une recherche scientifique;
- ii. Formuler une hypothèse vérifiable et de l'expliquer en faisant appel à un raisonnement scientifique;
- iii. Expliquer la façon de manipuler les variables et d'expliquer la manière dont les données seront recueillies;
- iv. Élaborer des recherches scientifiques.

Objectif C : Traitement et évaluation

- i. Présenter des données recueillies et transformées;
- ii. Interpréter des données et d'expliquer des résultats en faisant appel à un raisonnement scientifique;
- iii. Évaluer la validité d'une hypothèse en fonction du résultat de la recherche scientifique;
- iv. Évaluer la validité de la méthode employée;
- v. Expliquer des moyens d'améliorer ou d'approfondir la méthode.

Objectif D : Réflexion sur les répercussions de la science

- i. Expliquer la manière dont la science est appliquée et utilisée pour traiter un problème ou une question spécifique;
- ii. Discuter et d'évaluer les conséquences diverses de l'utilisation de la science et de ses applications pour résoudre un problème ou une question spécifique;
- iii. Appliquer un langage scientifique de manière efficace;
- iv. Documenter les travaux d'autrui et les sources d'information utilisées.

31. *Id.*, *Guide des sciences*, Cardiff, 2014 mis à jour en 2019, p.10-11.

ANNEXE II

Exemple de niveaux des descripteurs des critères d'évaluation du PEI

Critère A des Arts 1^{re} année du PEI:³²

À la fin de la 1^{re} année, les élèves doivent être capables :

- i.** De démontrer leur perception de la discipline artistique étudiée, notamment leur capacité à utiliser un langage approprié;
- ii.** De démontrer leur perception du lien entre la discipline artistique et son contexte;
- iii.** Démontrer leur perception des liens entre les connaissances acquises et le travail artistique qu'ils ont créé.

Niveaux	Descripteurs de niveaux
0	L'élève n'atteint aucun des niveaux décrits ci-dessous.
1-2	L'élève : <ol style="list-style-type: none">i. Démontre une perception limitée de la discipline artistique étudiée, notamment une utilisation limitée du langage approprié;ii. Démontre une perception limitée du lien entre la discipline artistique et son contexte;iii. Démontre une perception limitée des liens entre les connaissances acquises et le travail artistique qu'il a créé.
3-4	L'élève : <ol style="list-style-type: none">i. Démontre une perception convenable de la discipline artistique étudiée, notamment une utilisation convenable du langage approprié;ii. Démontre une perception convenable du lien entre la discipline artistique et son contexte;iii. Démontre une perception convenable des liens entre les connaissances acquises et le travail artistique qu'il a créé.
5-6	L'élève : <ol style="list-style-type: none">i. Démontre une perception considérable de la discipline artistique étudiée, notamment une utilisation considérable du langage approprié;ii. Démontre une perception considérable du lien entre la discipline artistique et son contexte;iii. Démontre une perception considérable des liens entre les connaissances acquises et le travail artistique qu'il a créé.
7-8	L'élève : <ol style="list-style-type: none">i. Démontre une excellente perception de la discipline artistique étudiée, notamment une excellente utilisation du langage approprié;ii. Démontre une excellente perception du lien entre la discipline artistique et son contexte;iii. Démontre une excellente perception des liens entre les connaissances acquises et le travail artistique qu'il a créé.

32. *Id.*, *Guide d'arts*, Cardiff, 2014 mis à jour 2020, p.40-41.

ANNEXE III

Liste des mots consignes du PEI³³

Mot-consigne	Définition
À partir de là	Utiliser le travail fait précédemment pour obtenir le résultat désiré.
À partir de là ou par toute autre méthode	Il est suggéré d'utiliser le travail fait précédemment, mais d'autres méthodes pourraient également être acceptées.
Analyser	Décomposer de manière à exposer les éléments essentiels ou la structure. (Identifier des parties et des relations, et interpréter des informations pour parvenir à des conclusions.)
Annoter	Ajouter des notes brèves à un diagramme ou un graphique.
Appliquer	Utiliser des connaissances et une certaine compréhension face à une situation donnée ou un contexte réel. Utiliser une idée, une équation, un principe, une théorie ou une loi en relation avec un problème ou une question donnée. (Voir aussi « Utiliser ».)
Calculer	Obtenir une réponse numérique en montrant les étapes pertinentes du raisonnement.
Classer	Organiser ou ranger par classes ou catégories.
Commenter	Formuler un jugement basé sur un énoncé ou un résultat d'un calcul donné.
Comparer	Exposer les similarités qui existent entre deux ou plusieurs éléments ou situations et se référer à ces deux ou à tous ces éléments ou situations tout du long.
Comparer et opposer	Exposer les similarités et les différences qui existent entre deux ou plusieurs éléments ou situations et se référer à ces deux ou à tous ces éléments ou situations tout du long.
Construire	Présenter les informations de manière schématique ou logique.
Créer*	Donner corps à une idée ou à son imagination, sous la forme d'un travail ou d'une invention.
Critiquer*	Procéder à une étude ou un commentaire critiques, notamment sur des œuvres artistiques ou littéraires. (Voir aussi « Évaluer ».)
Dans quelle mesure...	Considérer l'efficacité d'un argument ou d'un concept. Les opinions et conclusions doivent être présentées clairement et étayées de preuves adéquates et d'arguments solides.
Décrire	Exposer de façon détaillée ou faire le portrait d'une situation, d'un événement, d'un modèle ou d'un processus.
Déduire	Arriver à une conclusion à partir d'informations fournies.
Définir	Donner la signification précise d'un mot, d'une expression, d'un concept ou d'une grandeur physique.
Démontrer	Établir de manière évidente, par un raisonnement ou des éléments de preuve, en illustrant à l'aide d'exemples ou d'applications.
Dériver	Manipuler une relation mathématique pour donner une nouvelle équation ou relation.
Dessiner	Représenter à l'aide d'un diagramme ou d'une représentation graphique précise et légendée, en utilisant un crayon. Une règle doit être utilisée pour dessiner les droites. Les diagrammes doivent être dessinés à l'échelle. Les points des représentations graphiques doivent être placés correctement (si nécessaire) et joints par des segments de droite ou par une ligne courbe.
Déterminer	Obtenir la seule réponse possible.
Développer*	Améliorer progressivement, donner plus d'ampleur ou exposer dans le détail. Évoluer vers un état plus avancé ou plus efficace.
Discuter	Présenter une critique équilibrée et réfléchie s'appuyant sur différents arguments, facteurs ou hypothèses. Les opinions et conclusions doivent être présentées clairement et étayées de preuves adéquates.
Distinguer	Clarifier les différences qui existent entre deux ou plusieurs concepts ou éléments.

Mot-consigne	Définition
Documenter*	Mentionner toutes les sources d'information utilisées en les citant et en respectant un système de citation des sources reconnu. Les références doivent être incluses dans le texte et présentées sous forme de liste ou de bibliographie à la fin de la production écrite.
Écrire	Donner la ou les réponses, habituellement en extrayant des informations. Peu ou pas de calculs sont nécessaires. Le raisonnement n'a pas besoin d'être écrit.
Élaborer	Produire un plan, une simulation ou un modèle.
Énumérer	Fournir une série de réponses brèves sans explications.
Esquisser	Représenter à l'aide d'un diagramme ou d'une représentation graphique (légendé(e) de manière appropriée). Une esquisse doit donner une idée générale de la forme ou de la relation à représenter et comporter des caractéristiques principales.
Évaluer	Émettre un jugement en pesant les points forts et les points faibles. (Voir aussi « Critiquer ».)
Examiner	Étudier un argument ou un concept de manière à dévoiler les postulats et les corrélations.
Expliquer	Donner un compte rendu détaillé incluant les raisons ou les causes. (Voir aussi « Justifier ».)
Explorer	Adopter une démarche systématique de découverte.
Formuler	Exprimer de façon précise et systématique le ou les concepts ou arguments pertinents.
Hiérarchiser*	Donner une importance relative à des éléments, ou les placer dans un ordre de préférence.
Identifier	Fournir la bonne réponse à partir de plusieurs possibilités. Reconnaître et présenter brièvement un fait distinctif ou une caractéristique.
Indiquer	Donner un nom spécifique, une valeur ou toute autre réponse brève sans explication ni calcul.
Interpréter	Utiliser ses connaissances et sa compréhension pour reconnaître les tendances et tirer des conclusions à partir des informations données.
Justifier	Donner des raisons ou des preuves valables pour étayer une réponse ou une conclusion. (Voir aussi « Expliquer ».)
Légender	Ajouter des titres, des légendes ou une ou plusieurs brèves explications à un diagramme ou à un graphique.
Mesurer	Obtenir une valeur pour une quantité.
Montrer	Donner les étapes d'un calcul ou d'une manipulation.
Montrer que	Obtenir le résultat demandé (en utilisant, le cas échéant, les informations données) sans la formalité d'une preuve. En général, les questions de ce type ne nécessitent pas l'utilisation d'une calculatrice.
Opposer	Exposer les différences qui existent entre deux ou plusieurs éléments ou situations et se référer à ces deux ou à tous ces éléments ou situations tout du long.
Organiser*	Classer des idées et des informations dans un ordre précis ou systématique.
Placer les points	Indiquer la position de points sur un diagramme.
Prédire	Donner un résultat attendu d'une action ou d'un événement à venir.
Présenter	Montrer, donner à observer, examiner ou considérer.
Prouver	Utiliser une suite d'étapes logiques pour obtenir le résultat demandé de manière formelle.
Récapituler*	Extraire un thème général ou un ou des aspects principaux.

33. *Id.*, *Le programme d'éducation intermédiaire : des principes à la pratique*, Cardiff, 2014 mis à jour 2017, p. 131 à 133.

Mot-consigne	Définition
Rechercher	Observer, étudier ou effectuer un examen minutieux et systématique en vue d'établir des faits et de parvenir à des conclusions nouvelles.
Résoudre	Obtenir la ou les réponses, en utilisant des méthodes algébriques, numériques et/ou graphiques.
Résumer	Présenter brièvement ou donner une idée générale.
Sélectionner*	Choisir dans une liste ou un groupe.
Se rappeler	Se souvenir ou reconnaître à partir d'expériences d'apprentissage précédentes.
Suggérer	Proposer une solution, une hypothèse ou une autre réponse possible.
Synthétiser*	Combiner différentes idées afin d'atteindre un nouveau degré de compréhension.
Tracer	Effectuer la trace d'un algorithme, c'est-à-dire en suivre et enregistrer les actions.
Traduire*	Exprimer le sens d'un texte dans une autre langue ou un autre dialecte.
Trouver	Obtenir une réponse en montrant les étapes pertinentes du raisonnement.
Utiliser	Appliquer des connaissances ou des règles pour mettre la théorie en pratique. (Voir aussi « Appliquer ».)
Vérifier	Fournir des arguments qui valident le résultat.

ANNEXE IV Modèle de bulletin critérié



ÉVALUATION CRITÉRIÉE Année scolaire 2018-2019



PE5

Programme d'éducation intermédiaire

Nom et prénom de l'élève : Fiche : Gr : Code permanent : Date de naissance : Adresse :	Nom de l'école : École secondaire Kénogami Code d'organisme : 724003 Adresse : 1954, rue des Étudiants Jonquière Site Web : sec-kenogami@csjonquiere.qc.ca Téléphone : (418) 542-3371 Télécopieur : (418) 542-7169 Directrice ou directeur :
---	--



IMPORTANT: Pour obtenir la note finale par matière, additionnez les 4 niveaux atteints et référez à l'annexe pour conversion en note finale.

SERVICE ACTION À LA COMMUNAUTÉ	Responsable :
Les conditions requises pour le service action:	ONT ÉTÉ REMPLIES

Langue et littérature (français)	Enseignant(e) :	
Critères d'évaluation	Niveau de réussite max	Niveau atteint
A. Analyse		
B. Organisation		
C. Production de texte		
D. Utilisation de la langue		

Mathématiques	Enseignant(e) :	
Critères d'évaluation	Niveau de réussite max	Niveau atteint
A. Connaissance et compréhension		
B. Recherche de modèles		
C. Communication		
D. Application des math. dans contextes de la vie		

Acquisition de langues (anglais)	Enseignant(e) :	
Critères d'évaluation	Niveau de réussite max	Niveau atteint
A. Compréhension de texte oral et visuel		
B. Compréhension de texte écrit et visuel		
C. Communication en réponse à du texte O-E-V		
D. Utilisation de la langue sous forme orale/écrit		

Sciences (chimie)	Enseignant(e) :	
Critères d'évaluation	Niveau de réussite max	Niveau atteint
A. Connaissances et compréhension		
B. Recherche et élaboration		
C. Traitement et évaluation		
D. Réflexion sur les répercussions de la science		

Fiche :

élève :

Sciences (physique)		Enseignant(e) :	
Critères d'évaluation	Niveau de réussite max	Niveau atteint	
A. Connaissances et compréhension			
B. Recherche et élaboration			
C. Traitement et évaluation			
D. Réflexion sur les répercussions de la science			

Individus et société (monde)		Enseignant(e) :	
Critères d'évaluation	Niveau de réussite max	Niveau atteint	
A. Connaissances et compréhension			
B. Recherche			
C. Communication			
D. Pensée critique			

Éducation physique et à la santé		Enseignant(e) :	
Critères d'évaluation	Niveau de réussite max	Niveau atteint	
A. Connaissances et compréhension			
B. Planification de la performance			
C. Application et exécution			
D. Réflexion et amélioration de la performance			

Arts (musique)		Enseignant(e) :	
Critères d'évaluation	Niveau de réussite max	Niveau atteint	
A. Connaissances et compréhension			
B. Développement des compétences			
C. Pensée créative			
D. Réaction			

Projet personnel		Enseignant(e) :	
Critères d'évaluation	Niveau de réussite max	Niveau atteint	
A. Recherche			
B. Planification			
C. Action			
D. Réflexion			

Projet interdisciplinaire		Enseignant(e) :	
Critères d'évaluation	Niveau de réussite max	Niveau atteint	
A. Base disciplinaire			
B. Synthèse			
C. Communication			
D. Réflexion			

ANNEXE V

Grille de conversion des résultats d'évaluation critériée en pourcentages

4 CRITÈRES	32	%
	0	0
	1	6
	2	12
	3	18
	4	24
	5	30
	6	36
	7	41
	8	46
	9	50
	10	54
	11	57
	12	60
	13	62
	14	64
	15	66
	16	68
	17	70
	18	72
	19	74
	20	76
	21	78
	22	80
	23	82
	24	84
	25	86
	26	88
	27	90
	28	92
	29	94
	30	96
31	98	
32	100	

3 CRITÈRES	24	%
	0	0
	1	8
	2	16
	3	24
	4	33
	5	40
	6	46
	7	51
	8	56
	9	60
	10	63
	11	66
	12	68
	13	71
	14	74
	15	76
	16	79
	17	81
	18	84
	19	86
	20	89
	21	92
	22	95
23	98	
24	100	

2 CRITÈRES	16	%
	0	0
	1	12
	2	24
	3	35
	4	46
	5	54
	6	60
	7	64
	8	68
	9	72
	10	76
	11	80
	12	84
	13	88
	14	92
15	96	
16	100	

1 CRITÈRE	8	%
	0	0
	1	24
	2	46
	3	60
	4	68
	5	76
	6	84
	7	92
8	100	

Ce tableau ne provient pas de l'IB. Il s'inspire de la grille de conversion de la SÉBIQ pour les projets personnels du PEI.

ANNEXE VI

Descripteurs des notes finales du PEI³⁴

Note finale	Seuils d'attribution	Descripteur
1	1 – 5	Produit un travail de très faible qualité. Fait un grand nombre d'erreurs de compréhension majeures ou a une mauvaise compréhension de la plupart des concepts et des contextes. Fait rarement preuve de pensée critique ou créative. Manque considérablement de flexibilité en n'utilisant que rarement des connaissances ou des compétences.
2	6 – 9	Produit un travail de faible qualité. Exprime un manque de compréhension ou d'importantes lacunes dans la compréhension d'un grand nombre de concepts et de contextes. Fait parfois preuve de pensée critique ou créative. Manque généralement de flexibilité dans l'utilisation des connaissances et des compétences, qui sont souvent peu appliquées.
3	10 – 14	Produit un travail de qualité convenable. Communique une compréhension élémentaire d'un grand nombre de concepts et de contextes, malgré quelques erreurs de compréhension ou lacunes majeures. Commence à faire preuve d'une certaine pensée critique et créative, bien qu'élémentaire. Manque souvent de flexibilité dans l'utilisation des connaissances et des compétences et a besoin d'aide, y compris dans les situations familières de la classe.
4	15 – 18	Produit un travail de bonne qualité. Communique une compréhension élémentaire de la plupart des concepts et des contextes, malgré quelques erreurs de compréhension et lacunes mineures. Fait souvent preuve de pensée critique et créative élémentaire. Fait preuve d'une certaine flexibilité dans l'utilisation des connaissances et des compétences dans les situations familières de la classe, mais a besoin d'aide dans les situations nouvelles.
5	19 – 23	Produit généralement un travail de très bonne qualité. Communique une bonne compréhension des concepts et des contextes. Fait preuve de pensée critique et créative, parfois de manière complexe. Utilise des connaissances et des compétences dans les situations familières de la classe et de la vie réelle et, avec de l'aide, dans certaines situations nouvelles de la vie réelle.
6	24 – 27	Produit un travail de très bonne qualité, parfois innovant. Communique une très bonne compréhension des concepts et des contextes. Fait preuve de pensée critique et créative, souvent de manière complexe. Utilise des connaissances et des compétences dans les situations familières et nouvelles de la classe et de la vie réelle, souvent de manière autonome.
7	28 – 32	Produit un travail de très bonne qualité, souvent innovant. Communique une compréhension approfondie et nuancée des concepts et des contextes. Fait systématiquement preuve d'une pensée critique et créative recherchée. Transpose souvent ses connaissances et ses compétences de manière autonome et compétente dans un éventail de situations complexes de la classe et de la vie réelle.

Les seuils d'attribution proviennent de l'addition des résultats finaux pour chaque critère de la matière (A, B, C et D). Chacun de ces critères est sur 8, ce qui donne un total de 32.

34. *Ibid.*, p. 104-105.

BIBLIOGRAPHIE

ÉCOLE SECONDAIRE KÉNOGAMI. *Projet éducatif 2019-2022*, Jonquière, 2019, 13 pages.

ÉCOLE SECONDAIRE KÉNOGAMI. *Politique d'éducation inclusive*, Jonquière, 2020, 8 pages.

ÉCOLE SECONDAIRE KÉNOGAMI. *Politique d'intégrité intellectuelle*, Jonquière, 2020, 9 pages.

ORGANISATION DU BACCALAURÉAT INTERNATIONAL. *Guide d'acquisition des langues*, Cardiff, 2014 mis à jour en 2020, 68 pages.

ORGANISATION DU BACCALAURÉAT INTERNATIONAL. *Guide d'arts*, Cardiff, 2020, 88 pages.

ORGANISATION DU BACCALAURÉAT INTERNATIONAL. *Guide design*, Cardiff, 2014 mis à jour en 2020, 67 pages.

ORGANISATION DU BACCALAURÉAT INTERNATIONAL. *Guide éducation physique et à la santé*, Cardiff, 2014 mis à jour en 2017, 57 pages.

ORGANISATION DU BACCALAURÉAT INTERNATIONAL. *Guide individus et sociétés*, Cardiff, 2014 mis à jour en 2019, 66 pages.

ORGANISATION DU BACCALAURÉAT INTERNATIONAL. *Enseignement et apprentissage interdisciplinaires dans le cadre du PEI*, Cardiff, 2021, 83 pages.

ORGANISATION DU BACCALAURÉAT INTERNATIONAL. *Guide langue et littérature*, Cardiff, 2014 mis à jour en 2017, 69 pages.

ORGANISATION DU BACCALAURÉAT INTERNATIONAL. *Guide mathématiques*, Cardiff, 20120, 62 pages.

ORGANISATION DU BACCALAURÉAT INTERNATIONAL. *Guide des projets* Cardiff, 2012021, 43 pages.

ORGANISATION DU BACCALAURÉAT INTERNATIONAL. *Guide des sciences*, Cardiff, 2014 mis à jour en 2019, 68 pages.

ORGANISATION DU BACCALAURÉAT INTERNATIONAL. *Le programme d'éducation intermédiaire : des principes à la pratique*, Cardiff, 2014 mis à jour 2017, 165 pages.